

Coopération Gabon-Grande-Bretagne

Tête-à-tête entre Ali Bongo et le prince Charles

JO

Libreville/Gabon

LE président de la République et le prince du Royaume-Uni, de Grande Bretagne et d'Irlande du nord, Prince de Galles, ont eu un entretien, hier autour d'un déjeuner de travail, à la résidence de Birkhall, en Ecosse.

A cours de cet échange, les deux personnalités ont abordé divers sujets im-

portants, notamment le projet de construction d'un quartier modèle dans la commune d'Akanda fondé sur le Smart Code d'Akanda. Fruit d'un partenariat entre le Gabon et la Fondation du Prince de Galles pour le Développement des communautés, ce Smart Code a reçu en mai 2018 le prix international d'architecture et d'urbanisme décerné par le prestigieux "Richard H. Driehaus Form-Based Code Award". Il est également à l'origine de la conception d'une boîte à

outils destinée aux professionnels de l'urbanisme et élaborée par les équipes du Prince de Galles et l'Association des architectes du Commonwealth.

Rappelons que le président de la République et le Prince de Galles travaillent en étroite collaboration depuis plus d'une décennie sur des questions aussi fondamentales que les changements climatiques, la diplomatie de la conservation, l'agriculture, la pêche durable, l'urbanisme et le braconnage.



Le prince Charles et le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, lors d'une précédente occasion.

Photo : DCF/L'Union

Seconde phase de révision de la liste électorale

Seules quatre catégories sont concernées

LLIM

Libreville/Gabon

LE ministre d'Etat en charge de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Décentralisation et du Développement local, Lambert-Noël Matha, a animé, hier après-midi, au hall du Delta postal, siège du ministère dont il a la charge, une conférence de presse portant sur le lancement de la seconde phase de la révision de la liste électorale.

Profitant de cette rencontre avec la presse, il est revenu sur le bilan de la première phase d'enrôlement : "A l'issue de cette première phase près de 88.000 Gabonais ont été enrôlés soit 59.000 validés et 29.000 invalidés", a-t-il dit. Puis, il a abordé le déroulement de la seconde phase de révision qui débute aujourd'hui. Et ce, jusqu'au 10 août (3 jours durant). Rappelant qu'en année



Le ministre de l'Intérieur, Lambert Noël Matha s'adressant...

Photo : F. M. Mombou

électorale, il y a deux révisions, la première qui dure 45 jours a été ramenée à 15 jours conformément à l'ordonnance prise en janvier 2018. Et la seconde révision qui, quant à elle dure 4 jours a été ramenée à 3 jours. "A l'issue de ces 3 jours de révision, les données seront rapatriées ici à Libreville entre le 11 et le 13 août. Ces données seront traitées

et la liste électorale sera déposée et transmise au président du Centre gabonais des élections (CGE) au plus tard le 26 août", a-t-il expliqué. Le membre du gouvernement a également indiqué que, contrairement à la première, cette seconde phase ne concerne que 4 catégories de Gabonais. Notamment : ceux régulièrement inscrits et dont les



...aux journalistes à la veille de la seconde révision de la liste électorale.

Photo : F. M. Mombou

noms n'apparaissent pas sur les listes, incluant ceux dont les données ont été mal transcrites (date de naissance ou noms) ; ceux ayant fait l'objet d'une mutation ou d'une mise à la retraite ainsi que leurs ayants-droit ; ceux dont la destitution aura été ordonnée par les juridictions compétentes et de ceux ayant atteint 18 ans entre

le 30 juin 2018 à 00 heure (au lendemain de la clôture de la première phase) et ceux qui fêteront leur anniversaire à compter de ce jour jusqu'au 10 août à 18 heures (date de clôture de la seconde révision électorale). Le tout sous présentation de pièces justificatives.

Tout en insistant sur le fait que ceux qui n'entrent pas

dans ces 4 catégories ne prendront pas part à cette seconde étape.

S'agissant enfin du découpage électoral, le ministre d'Etat Matha a annoncé "qu'à la suite de l'examen de l'ordonnance de janvier 2018, il y a eu quelques modifications qui n'altèrent pas le texte intégral qui a été transmis au Parlement. Les 143 sièges demeurent".

Tribune des Partis politiques

Stratégie risquée

D'AUCUNS ont souvent cru, à tort, que la pensée de Machiavel selon laquelle "en politique la fin justifie les moyens". Cette théorie, pertinente dans certains contextes, n'est pas applicable dans d'autres. Au contraire, elle est même déconseillée parce qu'elle ne fonctionne pas toujours. De même, il peut arriver qu'elle comporte des risques. C'est ce qui a été constaté avec l'immixtion de certains acteurs et autres forces politiques dans le combat syndical mené par "Dynamique unitaire" (DU), une centrale qui regroupe plusieurs syndicats des agents de l'Etat. Depuis que le gouvernement, dans sa volonté de réduire les charges publiques a annoncé une série de mesures dont certaines pourraient toucher les traitements des fonctionnaires, plusieurs organisations syndicales se sont dressées contre ces décisions de l'équipe "Issoze Ngiondet III". Une posture qui manifestement reçoit

l'assentiment de nombreux agents de l'Etat et au-delà. A en juger ne serait-ce que par les foules qui participent à leurs sorties...

De même, depuis que le combat de ces mouvements syndicaux rencontre un écho favorable dans l'opinion, on assiste à la multiplication des sorties de la part de certaines écuries politiques, appelant à soutenir les syndicats qui s'opposent ouvertement aux mesures du gouvernement. Cela a été le cas, entre autres, de la Coalition pour la nouvelle République (CNR) et qui regroupe nombre de formations et personnalités politiques, dont Rassemblement Héritage et Modernité (RHM) d'Alexandre Barro Chambrier. Dans le même registre on peut également citer l'Alliance pour le changement et le renouveau (ACR) de Bruno Ben Moubamba... On sait que quelques jours avant le grand rendez-vous, à Awendjé dans le 4e arrondissement de la

commune de Libreville, de "Dynamique unitaire", ces structures politiques avaient ouvertement appelé les populations à soutenir l'action de Jean-Rémy Yama et les siens. La CNR par la voix d'un des vice-présidents de sa "Conférence des présidents", Vincent Moulengui Boukosso ; RHM et l'ACR par les voix de leurs présidents respectifs. La veille de l'assemblée générale de DU, Bruno Ben Moubamba, dans sa stratégie, avait même réuni, au siège de son parti, un petit groupe de jeunes présentés comme étant des étudiants, à qui il a demandé de "s'engager, sans peur aucune dans le mouvement social", non sans faire allusion au combat que mène "Dynamique unitaire"...

Nombre d'observateurs, analystes politiques et leaders syndicaux compris, avaient vu ses différents soutiens des forces politiques comme une volonté de récupérer le combat des organisations syn-

dicales. Vu du reste qu'en politique, "rien n'est fortuit".

Une telle démarche peut s'avérer payante ou pas. Dans le premier cas, et comme nous sommes en période préélectorale, les forces politiques qui s'opposent au gouvernement ne peuvent qu'exploiter toute initiative pouvant mettre le pouvoir en difficulté, comme c'est le cas dans le combat des syndicats qui contestent les mesures gouvernementales. Histoire de s'attirer quelques sympathies dans l'opinion. Et c'est de bonne guerre.

Elle comporte en revanche deux risques. Le premier concerne la cohésion dans les rangs. Etant donné que les agents de l'Etat membres de DU, et des autres syndicats engagés dans la même lutte, ne sont pas forcément des militants des partis de l'opposition, l'immixtion des partis de ce camp politique pourrait avoir pour effet de diviser les syndiqués et affaiblir

leur combat.

Le second risque est celui pris par les présidents de l'ACR et de RHM qui sont allés jusqu'au lieu du rendez-vous de DU. Ce risque est plutôt physique, car ces derniers auraient pu être lynchés par la foule.

S'agissant de Ben Moubamba, certains y ont vu une stratégie de faire parler de lui, parce que largement en perte de vitesse sur le terrain politique. Peu importe même si c'est négativement. Dans cette hypothèse, et au-delà de l'adage qui dit que "qui ne risque rien n'a rien", l'ancien vice-Premier ministre a également couru un risque qui aurait pu lui valoir quelques coups de la part de la foule, en plus des hués et autres quolibets.

Aux uns et autres de tirer tous les enseignements de ce qui s'est passé jeudi dernier à Awendjé.